Petites nouvelles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **12 (1936-1937)**

Heft 7

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

3 escadrons de dragons et 1 bataillon de cyclistes, et *la brigade légère* (commandant avec grade de colonel) de l'état-major, de 2 régiments légers, 1 compagnie de mitrailleuses légères motorisée et 1 compagnie de canons automobiles d'infanterie.

Quant au *détachement de tanks* (chars d'assaut), il ne comprend que 2 officiers, 4 sous-officiers et 16 soldats, 4 tanks, 1 camion automobile léger et 12 motocyclettes.

Le groupe de reconnaissance (commandant avec grade de major ou de lieutenant-colonel) comprend l'état-major, 1 escadron de dragons, 1 compagnie de cyclistes et 1 détachement de tanks.

La compagnie de motocyclistes, avec 9 mitrailleuses légères, dont 3 avec affût, compte 6 officiers, 18 sous-officiers et 110 soldats. En outre, 1 automobile, 5 camions automobiles légers et 60 motocyclettes, dont 4 au moins avec side-car.

Enfin, *la compagnie de mitrailleurs motorisée,* avec 12 mitrailleuses, compte un effectif total de 153 hommes et 48 véhicules à moteur.

Nos chiens de guerre

Le chien, compagnon de l'homme, a fait preuve de tant d'intelligence, qu'on a pu l'utiliser à toutes les besognes. Il est facteur, contrebandier, samaritain, agent de liaison, que sais-je encore! Pourquoi ne l'employerait-on pas à la guerre?

Déjà, sur le front français, de 1914 à 1918, il fit des prouesses, payant quelquefois de sa vie les renseignements qu'il rapportait. Les services qu'il a rendus ont été si appréciés que l'idée est venue de dresser ces admirables bêtes et de les utiliser systématiquement à des fins militaires. Les grandes puissances, l'Allemagne en particulier qui en possède plus de 40,000, nous ont précédés dans ce domaine, où grâce à l'énergie du colonel commandant de corps Guisan et de son collaborateur le major Balsiger, l'armée suisse marque aujourd'hui quelques avantages.

C'est en 1930 que l'idée du chien de guerre est née en Suisse, précisons, en Suisse française, puisqu'elle est partie de Lausanne, sous l'impulsion des deux officiers supérieurs que nous venons de nommer. D'abord attachés au fort de Savatan, les services qui s'en occupent viennent d'être transférés avec leur personnel, leurs installations et les chenils, aux Placettes, commune de Bex, sur la route qui conduit de ce village à la Gare de St-Triphon.

Contrairement à ce que l'on serait tenté de croire, c'est uniquement à l'intelligence du chien, à ses qualités morales, à son attachement à l'homme que l'on fait appel. A cet effet, le chien subit un premier dressage qui permet de déceler les capacités du sujet. Celui-ci donne-t-il satisfaction, son instruction sera poursuivie; sinon l'animal est renvoyé à la vie privée, où il ira égayer de ses cabrioles quelque foyer qu'il gardera fidèlement.

Les exercices de dressage militaires sont multiples: marche, arrêt, halte, attente, saut, coups de fusil, tout y est pour la gloire de l'obéissance de l'homme et de la bête. D'ailleurs, soldat et chien ne font qu'un sur le terrain, où ils sont plus inséparables que le cheval et son cavalier. C'est du reste cette intimité qui permet les exercices de liaison que nous allons examiner. Ce n'est en effet point par instinct que le chien exécute ce qu'on lui demande, mais par attachement, par obéissance à son conducteur. Qui dit liaison, dit contact entre deux points; ces deux points doivent être occupés chacun par un homme, l'un qui envoie à l'autre le chien porteur de nouvelles et l'autre qui reçoit la bête et la réexpédie. Chaque homme ayant son chien, il s'en suit que tout le service des chiens de guerre est constitué de petites unités composées de deux hommes et de deux chiens. C'est là la condition première du recrutement; on s'adresse à deux habitants du même village, ou tout au moins de la même région: comme les hommes, leur école de recrues terminée, emmènent le chien chez eux, ils ont ainsi la possibilité de s'exercer avec leur camarade.

Quant au service de liaison, il s'effectue par le chien de deux façons: ou bien la route lui est connue pour avoir été plusieurs fois prospectée par lui en compagnie de son gardien; ou bien elle ne l'est pas; dans ce cas, on recourt à la création de la « piste artificielle » que le chien suit sans jamais s'en égarer. Cette dernière est assez curieuse pour mériter d'être décrite. Supposons une patrouille envoyée en reconnaissance; elle emmène un chien pour assurer sa liaison avec la troupe. L'homme qui conduit la bête est armé d'un bidon contenant un liquide fortement parfumé, filant goutte à goutte et qui crée la piste artificielle que suivra le chien. Parfait, direz-vous, mais comment le chien sait-il qu'il doit suivre cette piste? Tout simplement par automatisme: parce qu'on vient de lui passer le collier spécial portant la capsule contenant le message, l'intelligent animal sait qu'il doit suivre la piste. Et malheur à celui qui voudrait l'arrêter dans sa course!

Le chenil des Placettes est fort bien installé. Les hommes ont, pour y loger, une confortable baraque norvégienne, comme il y en a à la Dixence et d'où elle provient sauf erreur, comprenant cuisine, réfectoire, dortoirs, locaux divers. Dans le parc attenant, le chenil, pouvant loger jusqu'à 120 animaux, n'en contient, pour l'heure, que 55, répartis dans des boxes communs; les « mauvaises têtes » sont isolées; les « mamans » présentes ou futures, sont à la maternité; il y a en outre des boxes spéciaux pour les malades. Tout cela est fort bien compris.

Quant aux animaux utilisés, ce sont pour la plupart des bergers allemands; on emploie aussi des bergers belges, au poil plus long, de grands griffons, frisés, même un Saint-Bernard, chien sanitaire par définition.

Et puis, il y a les chiots, espoirs de demain, qui apportent la note comique à ce défilé d'élégances.

Un dernier détail: le chenil militaire de Bex est le seul que possède notre pays. C'est lui seul qui prépare les conducteurs et fournit les chiens à l'armée suisse.

Le major Balsiger et le capitaine Liechti qui dirigent le chenil et l'instruction des soldats détachés aux chiens de guerre, ont une belle tâche qu'il faut souhaiter voir prendre toujours plus d'extension.

Petites nouvelles

Les expériences faites au cours de ces dernières années ayant été concluantes, des cours de répétition auront lieu à nouveau par détachements cet hiver. Ils sont destinés à exercer l'exploration, le combat et la liaison dans les conditions difficiles qui sont celles de la montagne en hiver. Les divisions sont autorisées à constituer à cet effet des compagnies de skieurs avec les plus jeunes classes d'âge de leurs brigades de montagne. Seuls les skieurs expérimentés seront autorisés à suivre ces cours de répétition. Ces derniers seront dirigés par des officiers d'état-major et compteront chacun environ 20 officiers, 34 sous-officiers et 100 à 165 soldats. Les exercices porteront sur l'évolution des skieurs en groupes compacts, sur la prise de positions dans la neige, sur la recon-

naissance et l'exploration en haute montagne pendant l'hiver, sur les tirs à la mitrailleuse et au fusil et sur les services de transmission. Une attention particulière sera vouée au service de secours alpin. Les cours se dérouleront pour la plus grande partie du temps en haute montagne.

*

L'Union de l'enseignement professionnel, d'accord avec la Société suisse des Commerçants, a envoyé au Conseil fédéral une requête contre la réintroduction de l'examen pédagogique des recrues. La requête fait valoir principalement trois raisons: Les écoles professionnelles ont enseigné obligatoirement depuis trois ans les matières prévues par la loi fédérale, avec compositions et leçons d'instruction civique. En outre, la Confédération a réduit considérablement les subsides à toutes les écoles ces dernières années et l'on ne devrait pas consentir à de nouvelles dépenses tant que l'enseignement doit être assuré avec des moyens financiers limités.

Nous sommes aussi de cet avis.

*

Le bataillon bernois de recrues, qui a été licencié samedi dernier dans la capitale fédérale, a séjourné durant quelques jours dans la région nord de la Singine. Au cours de ses manœuvres, qui ont été dirigées par le colonel Probst, le parti bleu avait mission de refouler les défenseurs de la ligne Wunnewil-Baggewil-Eggelried vers Neuenegg. Fait intéressant à relever, cet engagement militaire a été la reconstitution exacte des mouvements effectués en 1798 par les troupes françaises du général Pigeon. Mais à l'inverse des événements historiques de 1798, c'est cette fois-ci, le défenseur de la position fortement organisée qui a remporté la victoire, aux dires d'experts militaires.

*

Le Conseil fédéral a pris un arrêté concernant la formation d'une compagnie de volontaires pour la couverture de la frontière.

Cet arrêté stipule que, pour renforcer la couverture de la frontière, ainsi que pour garder et défendre les ouvrages, le Département militaire est autorisé à former d'abord, à titre d'essai, une compagnie de couverture, composée de volontaires de l'armée. Le service accompli dans la compagnie sera un service militaire. Seront applicables à ce service et aux militaires de la compagnie les lois et ordonnances militaires, ainsi que les prescriptions de service, sous réserve des dispositions exceptionnelles de l'arrêté.

La compagnie aura un effectif de 201 hommes, à savoir: un capitaine, en qualité de commandant, cinq officiers subalternes, 15 sous-officiers, 180 appointés et soldats. Ces militaires seront recrutés principalement dans l'infanterie et le génie. La compagnie sera organisée conformément à la tâche qui lui est assignée. Elle sera recrutée principalement parmi les militaires qui sont chômeurs. La préférence sera donnée aux célibataires.

La durée du service sera de six mois. Les volontaires pourront exceptionnellement être maintenus au service au delà de ce délai si des motifs particuliers l'exigent. Les militaires ne pourront être licenciés prématurément, sur leur demande, que sur des motifs particuliers. Le commandant pourra licencier sans délai, notamment en cas de fautes de discipline, les volontaires qui ne présentent pas les aptitudes nécessaires. Il sera interdit aux volontaires de fonder n'importe quelle société de soldats. Les volontaires auront droit, après trois mois de service, à un congé de huit jours, avec solde.

Un communiqué ultérieur renseignera les intéressés au sujet de l'inscription en vue du recrutement de cette compagnie. Il est donc inutile d'adresser des demandes au DMF pour l'instant.

Il buon senso di un articolo (Continuazione.)

Se abbiamo la ferrovia del Furka, via strategica, ne dobbiamo grazie all' iniziativa del capitale francese. Per quanto riguarda il San Bernardino, si oppongono ostacoli di ordine militare. Se veramente si presuppone un pericolo di tal natura, noi sfidiamo quei timidi strateghi delle retrovie, a voler parlar chiaro, ed a voler giustificare queste infondate tremerelle, con argomenti leali e sereni; un chiarimento poi è tanto più necessario, dato che questi timori sono rivolti verso l' Italia. In questa attesa noi opponiamo energicamente senza tema di errare, che non v' è nemmeno da dubitare nè pel presente nè pel futuro, che si coltivino mire annessioniste, da parte dall' Italia. Questa nostra asserzione è avvalorata non solo ma è confortata *dal fatto inconfutabile,* che l' Italia nuova nel suo piano nazionalista, *mai* e poi mai provocherà dei passi così temerari ed inconsulti di tentare lo smembramento dell' integrità elvetica, per raggiungere lo scopo di annettersi un territorio povero e scarso di risorse, con una popolazione di solo 200 mila latini, per poi dar motivo alla già strapotente Germania di arrichirsi di un territorio industriale e prospero con oltre tre milioni di svizzeri tedeschi. È quindi cosa tanto naturale e semplicista per ben comprendere che il *Nazionalismo* francese ed italiano, ha proprio nessun interesse di manomettere la compagine elvetica, per favorire l' irrequieto colosso alemanno. Se quindi i nostri amici d' oltre le Alpi nutrono dei timori di una supposta aggressione da parte del sud, sono pregati a ricredersi, e di rivolgere tutta la loro attenzione verso il *Nord,* dove si constata la presenza di novissime e fenomenali caserme ed una quantità anormale di pontoni, e dove s' intende sempre lungo il Reno in tutta prossimità, manovrare stabilmente numerose divisioni. Di fronte a tale probabilità, chi sarà con noi per sostenere ed arginare l' urto delle formidabili falangi germaniche? Diciamolo francamente che solo sulla Francia e l' Italia potremo far calcolo per un immediato ed efficace intervento in nostra difesa. Data questa eventualità, avremo noi in tempo ricostrutto i nostri passi alpini per facilitare l' intervento franco-italo, *taciti,* ma sempre vigili e garanti dell' elvetica integrità? E chi non vede che è precisamente verso queste nazioni latine, che noi dobbiamo allargare le nostre porte, costruendo e ferrovie e autostrade, che da tempo avrebbero dovuto essere iniziate e finite? Questo nostro fondato timore e tanto più giustificato in presenza del ben noto movimento razzista-ariano. Per questo noi saremo neutrali ed amici tanto verso Nord come verso Sud, e nessuno vorrà impedirci di essere vigili e previdenti con l' occhio di Argus. Date queste premesse noi dobbiamo ammettere senz'altro di essere in ritardo tanto sul campo del Turismo come su quello della difesa Nazionale. La Svizzera è e dovrebbe essere terra d' asilo e di transito per eccellenza. La ricchezza che stà nei passi alpini è incalcolabile. L' ha detto Napoleone, il grande stratega, il quale riconoscendo il prezioso valore dei passi ebbe a dire: « che il Grigione coi suoi passi alpini vale di più che tutta la Svizzera ». E perchè a Berna non si dà peso alla storia maestra, specie alle parole di incontestabile verità del grande corso? I timidi pretesti e gli indugi comodissimi e ruinosi ad un tempo della capitale, costituiscono un' imperdonabile prova di imperizia e di debolezza. Dobbiamo forse sollecitare gli Enti stranieri per meglio valorizzare l' importanza dei nostri passi? Ed è purtroppo una verità storica, che senza l' intervento sollecitatorio e finanziario dell' estero forse mai e poi mai, saremmo riusciti a costrurre le odierne carrozzabili, nè tanto meno le grandi ferrovie internazionali. Vittorio Emanuele Re di Sardegna, pel tramite di Giov. Ant. Marca-de Donatz e dei fratelli Tscharner contribuì con 400 mila franchi francesi alla costruzione della strada del San Bernardino e mai si è sognato di farne una speculazione militarista. E neppure la Germania e l' Italia hanno mai pensato di sfruttare la ferrovia del San Gottardo a scopi militari, quando hanno partecipato alla costruzione coi loro milioni sonanti. I recenti pretesti dilazionari al contrario si fondano su ridicole apprensioni militari. Si sa che quando si vuol stancare il Tizio o il Caio, ci son sempre scappatoie: e nel nostro caso è sempre la Svizzera Italiana ed orientale che si vuol tirar in giro. E di ripicco si ripete sino alla noia, che più numerose saranno le autostrade e le ferrovie verso l' Italia e la Francia, minore sarà anche l' incubo